

## Litige sur l'achat d'un terrain

## Par miminini, le 28/12/2016 à 17:11

## **Bonjour**

J'ai acheté un terrain en plusieurs parcelles et le notaire a oublier de noté toutes les parcelles acheté. Mes parcelles on été revendus a une tierce personne avec le reste de la propriété. L'ancien propriétaire est près de me faire un courrier pour justifier mon achat Quel sont mes recour pour garder mes parcelles?

Par morobar, le 28/12/2016 à 18:08

Bonjour,

A l'évidence toutes les routes mènent à votre notaire.

Par Visiteur, le 28/12/2016 à 18:13

Bjr,

Oui, le notaire doit rectifier cet acte, et part conséquent faire le travail auprès du cadastre!

Par miminini, le 29/12/2016 à 11:34

Le notaire ne veux pas rectifier l'acte car les parcelles on été revendu a un tiers

## Par morobar, le 29/12/2016 à 11:37

Si je comprends bien, il y a un problème de propriété et non d'écritures. Alors seule solution: constitution d'avocat et saisine du TGI en action possessoire.